

Détail de la réunion						
Date	12/06/2018	Nombre total de votants	16 (dont deux procurations)			
Heure prévue	18h00					
Heure effective	18h00	Nombre d'observateurs				
Heure de fin	19h35					
Personnes présentes						
Atteinte du Quorum		Oui				
Lieu		LFL				
Durée de la réunion		1h30				
Type de réunions	CG	X				
	CG extraordinaire					
	AG					
	AG extraordinaire					
Membres élus		Membres de droit		Représentants du personnel		Personnes ressources
Jean-Philippe MAIZOUE	X	Philippe FOIRET	Abs	Laetitia FERNANDEZ	X	
Déborah MERMET-MARECHAL	X	Gilles GANIVET	X	Isaac SABI	X	
Michel LE BRIS	Abs excusé			Jeanne HOUNDJO	X	
Clara DUMINIL	X	Nathalie DEDENON	X	Valérie ATAKPAMA	X	
Lanto RASOLOMANANA	X	Marie-Agnès HOUZANGE	X			
Nadine HIJAZIE	X					
Mariame SAADI	X					
Mariam RIGAUX	X					
Dominique OSSEBI	X	Hélène BOUYE	X			
Sandra DA SILVA	X					
Samia BOUSNINA	X					
Pierre GERKENS	Abs excusé					
Sophie DURAND	X	Patrick BRISSET	X			

--	--	--	--	--	--	--	--

Ordre du Jour

#1	Présentation de l'ordre du jour
#2	Validation du PV du 17/05/2018
#3	Répartition des membres dans les différentes commissions
#4	Bilan général de fin d'année scolaire
#5	Point sur les effectifs de rentrée
#6	Point sur les recrutements et sur les postes à pourvoir
#7	Questions diverses

ITEM #2

Validation du PV du 17/05/2018

Résumé des discussions

Avant de commencer, M. MAIZOUE souhaite lire une déclaration qu'il a faite suite aux événements qui ont perturbé l'établissement ces dernières semaines. Ce document est joint au PV à sa demande. Mme FERNANDEZ souhaite réagir et souhaite une bonne fin d'année scolaire à tous et apporte au Président son entier soutien. Elle et M. SABI s'étonnent néanmoins que M. LE BRIS soit toujours membre du comité malgré la demande de M. l'Ambassadeur de France qu'il se retire de ses fonctions. Mme MERMET-MARECHAL déclare qu'il fait toujours partie du comité et qu'il se réserve le droit d'y réfléchir à la rentrée de septembre, Mme DUMINIL ajoute qu'elle part dans quelques jours en France et que pour des raisons pratiques, le comité aura besoin de deux trésoriers jusqu'à la fermeture de l'administration du lycée, soit le 10 juillet. Mme HIJAZIE précise qu'un personnel travaillant à l'Ambassade de France peut tout à fait être membre du comité, sauf aux postes de président, vice-président et trésorier principal.

M. MAIZOUE lit à l'assemblée l'ordre du jour qui est validé à l'unanimité. Concernant le PV du 17/05/2018, M. MAIZOUE déclare de pas pouvoir le faire valider ce soir, suite aux demandes de modifications tardives des représentants des personnels, Mme RASOLOMANANA n'a pas eu le temps nécessaire de réécrire les discussions. M. MAIZOUE déclare qu'il sera validé lors d'un prochain comité.

ITEM #3

Répartition des membres dans les différentes commissions

Résumé des discussions

Mme MERMET-MARECHAL liste la répartition des membres dans les commissions comme suit :

1. Commission finances : M. MAIZOUE, M. GERKENS, Mme DUMINIL et M. LE BRIS
2. Commission travaux : Mme MERMET-MARECHAL, Mme OSSEBI
3. Commission RH et Affaires sociales : M. MAIZOUE, Mme BOUSNINA et Mme SAADI
4. Commission Communication : Mme RASOLOMANANA et Mme HIJAZIE

5. Commission Informatique : M. LE BRIS et Mme HIJAZIE
6. Commission conditions d'enseignement : Mme DURAND et Mme SAADI
7. Commission juridique : Mme BOUSNINA

Après cette répartition, M. MAIZOUE présente à l'assemblée le guide de gestion et de gouvernance de l'AEFE, guide qui préconise la formation de commissions dans lesquelles sont prévues aussi des membres enseignants. M. SABI ajoute que cette précision de commissions mixtes est inscrite dans le règlement intérieur de l'APELF à l'article 29. Mme HIJAZIE précise que les commissions existent au lycée seulement depuis 2013, auparavant c'était des réunions entre le proviseur, directeur et les parents et dans lesquelles le responsable faisait appel à un enseignant ou à un expert pour avis. M. MAIZOUE ajoute que les commissions mixtes avec représentants du personnel existent maintenant dans la plupart des APE du monde, mais ceux-ci ne sont pas forcément syndiqués, ce n'est pas une obligation. Mme ATAKPAMA fait remarquer qu'à LOME, les représentants du personnel sont syndiqués depuis longtemps déjà.

ITEM #5	Point sur les effectifs de rentrée
---------	------------------------------------

Résumé des discussions

M. MAIZOUE souhaite traiter du point 5 avant le 4, M. BRISSET étant retenu aux conseils de classe.

M. MAIZOUE annonce les effectifs pour la rentrée prochaine pour les deux sites :

1. Le primaire : actuellement les effectifs sont de 386 élèves, il y a 40 départs annoncés, pour la rentrée suite à la montée pédagogique des classes, ils seront 312 élèves, 30 préinscrits sans test et 6 avec test, 9 élèves pourraient revenir aussi, soit un total de 357 élèves à ce jour.
2. Le secondaire : actuellement les effectifs sont de 520 élèves, il y a 101 départs annoncés, pour la rentrée suite à la montée pédagogique des classes, ils seront 478 élèves, 19 préinscrits admis et 21 avec test, le total estimé est de 518 élèves à ce jour dont 278 au collège et 240 au lycée.

Arrivée de M. BRISSET à 18H36 : M. BRISSET ajoute que l'an dernier les effectifs étaient de 515 à la même époque d'où une stabilité du secondaire.

M. MAIZOUE conclut qu'il espère que cette magnifique école qu'est le site Charles de Gaulle puisse attirer plus d'élèves et stopper cette érosion d'effectif à l'école primaire.

ITEM#4	Bilan général de fin d'année scolaire
<p><u>Résumé des discussions</u></p> <p>Pour ce bilan, M. MAIZOUE se félicite qu'il y ait eu cette année autant de sorties pédagogiques, le tournoi d'échec de la zone, le concours ROBORAVE, la kermesse et les spectacles de fin d'année à l'IFT, c'est très positif pour l'établissement. Mme DURAND ajoute que les enfants apprécient énormément les sorties au zoo ou au club hippique, ce sont des moments agréables pour eux. M. BRISSET ajoute que les examens se passent bien, les épreuves du BAC se sont finies aujourd'hui, il précise que les résultats seront affichés le 22 juin et que les élèves devant aller au rattrapage seront reçus au secrétariat samedi 23 juin.</p>	
ITEM 6	Point sur les recrutements et les postes à pourvoir
<p><u>Résumé des discussions</u></p> <p>Mme MERMET-MARECHAL fait part à l'assemblée que la commission de recrutement qui s'est tenue était composée de M. BRISSET, Mme BOUYE, Mme OSSEBI, Mme FERNANDEZ et M. SABI, de plus des experts pour chaque discipline y étaient conviés pour donner leur avis sans droit de vote. Lors de cette commission, les candidats se présentent en direct ou par skype, ils sont ensuite classés.</p> <p>Les recrutements ont porté sur 2 postes de professeur de mathématiques, un poste de professeur d'arts plastiques et un poste de professeur d'anglais, tous les postes ont été pourvus.</p> <p>M. MAIZOUE indique qu'une commission se tiendra mercredi 13 juin pour les postes à pourvoir à l'école primaire, une pré-commission avec Mmes GABRIEL, LOIR, SAADI, la directrice Mme DEDENON et le Président de l'APE, s'est tenue au préalable pour le tri des dossiers. Mme DEDENON précise que 2 postes à mi-temps sont à pourvoir ainsi que des remplaçants, il y a 6 candidats. Mme BOUYE informe l'assemblée de la démission de Mme RODRIGO RODRIGO professeure d'espagnol, il faudra donc prévoir un recrutement pour un poste à mi-temps. Pour la structure du lycée, M. BRISSET prévoit l'année prochaine 3 classes par niveau du collège à la seconde, une 1^{ère} 1 S et une 1^{ère} ES-L.</p> <p>Concernant les contrats à reconduire l'an prochain, M. MAIZOUE annonce que suite à la stabilité des effectifs, tous les CDD concernés sont reconduits. Il ajoute qu'après une discussion avec des membres du bureau de l'ASSC, M. AKINDES qui finit son contrat pour l'APELF le 5 septembre, est embauché par l'ASSC, les tarifs des clubs seront augmentés afin de payer son salaire. Mme FERNANDEZ aurait souhaité que tous les membres du comité aient le document des contrats à pourvoir et à renouveler avant le comité afin d'y travailler et d'en informer ses collègues, elle ajoute que les représentants du personnel ont le souhait de faire valider le principe du CDI après deux ans de CDD. M. MAIZOUE n'y est pas opposé et ce principe sera proposé au vote lors d'un prochain comité. Mme FERNANDEZ demande au comité de gestion d'encourager les démarches des employés non togolais ne pouvant bénéficier d'un CDI mais uniquement de CDD de deux ans renouvelables selon l'inspection du travail, d'en faire la demande auprès du Ministère de la Fonction Publique. M. MAIZOUE est d'accord et informe l'assemblée que M. RAMAMIARIVONY a obtenu un CDI par ce moyen le mois passé. Enfin Mme FERNANDEZ souhaiterait que les employés soient informés par écrit de leur renouvellement de CDD</p>	

ou de leur passage en CDI et que les nouveaux recrutés puissent disposer d'une attestation d'embauche. M. SABI souhaiterait parler du cas de Mme ACOLATSE pour son saut d'échelon avant sa retraite, M. MAIZOUE ne veut pas statuer aujourd'hui, il propose la réunion d'une commission des contrats avant le 30 juin pour la question des passages en CDI. Les représentants du personnel demandent au Président s'ils seront conviés, le Président les en informera. M. BRISSET propose que la structure est à prévoir plus tôt dans l'année. Mme FERNANDEZ rappelle l'idée de financer un poste d'aide-maternelle en réduisant les crédits pédagogiques et demande que suite au vote de principe d'une prestation de service de laborantin à M. GNANIH, lui soit précisée la quotité horaire. M. MAIZOUE répond qu'au vue des effectifs de l'école maternelle le recrutement d'un poste d'aide-maternelle n'est pas prévu. Mme BOUYE ajoute que les crédits pédagogiques pour 2018 sont épuisés, ce serait envisageable pour 2019, une aide-maternelle coûtant entre 5 et 6 millions par an. Concernant le cas de M. GNANIH, M. MAIZOUE propose une prestation de service à plein temps jusqu'à la fin de l'installation des laboratoires.

ITEM#7	Questions diverses
--------	--------------------

Résumé des discussions

Mme HIJAZIE souhaite revenir sur la commission communication et informatique, celle-ci est scindée en deux, M. LE BRIS s'occupant du côté informatique et elle de la communication. Elle informe l'assemblée qu'elle a rencontrée des agences de communication mais qu'elle a reçu les devis très tardivement, après le début des inscriptions, d'où le choix de ne pas faire d'affiches cette année. Elle prévoit aussi une rencontre avec les deux sites pour la communication et l'informatique à la rentrée afin de trouver des solutions aux problèmes informatiques liés à TOGO TELECOM, problèmes de débit Internet, peut-être essayer la box de CANAL PLUS, une rencontre est prévue avec eux en septembre. En ce qui concerne la communication, Mme HIJAZIE propose de prendre un webmaster chargé de nous faire un plan de communication et de s'occuper du site de l'établissement, Mme HIJAZIE a demandé un devis afin d'avoir une idée du coût avant de lancer un appel d'offres. Mme ATAKPAMA regrette qu'il n'y ait pas eu de communication autour de l'abaissement du tarif pour les togolais et pour la section basket. M. MAIZOUE est tout à fait d'accord et pense faire un communiqué aux parents pour diffusion dans les communautés. Mme HIJAZIE propose la réunion d'une commission la semaine prochaine afin de préparer un plan pour la rentrée de septembre. M. SABI annonce qu'un blog existe « la voix du lycée », la diffusion peut se faire par son intermédiaire. M. GANIVET précise que la communication sur l'établissement est de la responsabilité du proviseur.

Mme FERNANDEZ demande si M. VIELET professeur de technologie et d'informatique pourrait être sollicité pour faire un audit informatique et donner des conseils car selon elle, l'informatique actuellement géré par une entreprise extérieure, a dans ses mains des données sensibles dont elle pourrait faire usage. Le problème serait résolu si l'établissement embauchait son propre responsable informatique. Mme HIJAZIE répond que l'entreprise est soumise à un contrat de confidentialité par rapport à nos données, M. MAIZOUE ajoute qu'actuellement la tendance n'est pas à l'embauche mais à externaliser les services.

M. MAIZOUE annonce la reconduction pour un an de la prestation de professeur d'EPS de M. MUDAHEMUKA.

Mme DA SILVA interroge le président sur la cérémonie des bacheliers de cette année, M. MAIZOUE répond qu'elle se tiendra à l'hôtel 2 Février, le coût grâce aux sponsors trouvés par les élèves sera moins élevé que l'an passé.

Mme ATAKPAMA annonce qu'elle et Mme MURATET ont leurs mandats de représentantes qui finissent cette année, M. MAIZOUE leur demande de faire la transition jusqu'aux nouvelles élections de septembre, ce qu'elles acceptent. A propos d'élection, M. SABI demande à ce que l'élection des délégués du personnel soit supervisée par un inspecteur du travail en respectant le nombre de délégués en fonction du nombre de personnel. M. MAIZOUE propose que les élections se déroulent en septembre.

Mme FERNANDEZ remarque qu'il y a bien trop d'éclairage dans l'établissement la nuit et demande une diminution des lumières dans le but de faire des économies.

Les représentants des personnels auraient souhaité qu'un point précis soit fait sur les affaires judiciaires en cours. Qu'en est-il de la récente condamnation de l'APE (fin mai) par un jugement en délibéré ? Les parents d'élèves n'en ont pas été informés lors de l'Assemblée générale du 3 juin 2018. L'ensemble du CG peut-il être informé des détails de l'affaire et des graves conséquences financières pour l'établissement ? Un autre dossier est également en cours. Où en est-on ? Quelles perspectives ?

M. MAIZOUE répond que la commission des affaires juridiques apportera des précisions lorsque les affaires seront terminées.

Pour finir M. MAIZOUE remercie les membres du comité de gestion pour l'année scolaire écoulée et souhaite à tous de bonnes vacances.

Fin de la réunion : 19H35

LE PRESIDENT

M. MAIZOUE

LA SECRETAIRE

Mme FOUCHARD

LE PROVISEUR-ADJOINT

M. BRISSET